Burundi : les révélations d’une ONG inquiètent le Gouvernement

@rib News, 08/12/2010Le ministre burundais de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation Jean Baptiste Gahimbare sâ€™est montrÃ© lundi inquiet par les rÃ©vÃ©lations de lâ€™Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economique (OLUCOME) sur les surfacturations dans lâ€™achat des Ã©quipements pour le ministÃ¨re de la dÃ©fense burundaise. Selon le ministre Gahimbare, ces rÃ©vÃ©lations nâ€™arrangent pas les choses et ne facilitent pas des enquÃªtes, t-il prÃ©cisÃ©. Â«Â La plupart des dossiers en rapport avec les corps sensibles comme ceux de la sÃ©curitÃ© sont traitÃ© confidentiellementÂ Â», a regrettÃ© le ministre Gahimbare.
Â«Â Par voix de consÃ©quence, il y a risque que les personnes citÃ©es dans de tels dossiers fassent tout pour faire disparaitre certains dossiers pour rendre la tÃ¢che de la justice impossibleÂ Â», a laissÃ© entendre le ministre de la Bonne Gouvernance. Un autre risque, selon toujours le ministre Gahimbare, câ€™est que mÃªme des vies humaines peuvent Ãªtre mises en danger suite Ã la publication des rapports confidentiels sur les corps de sÃ©curitÃ©. Le prÃ©sident de lâ€™OLUCOM Gabriel Rifyiri avait annoncÃ© la semaine derniÃ¨re une malversation Ã grande Ã©chelle dans lâ€™achat des armes par le ministÃ¨re burundais de la DÃ©fense Ã une compagnie ukrainienne, une malversation qui aurait coutÃ© Ã lâ€™Etat prÃ¨s de 4 milliards de francs burundais, soit 4 million de dollars amÃ©ricains.Lâ€™ancien ministre de la dÃ©fense Le Lieutenant-GÃ©nÃ© Germain Niyoyankana est citÃ© par le rapport de lâ€™Inspection GÃ©nÃ©rale de lâ€™Etat dans ce dossier de honte pour avoi seul empochÃ© plus de 2million de dollars tandis que le chef dâ€™Etat-major le General Niyombare et son adjoint le GÃ©nÃ©ra Ndegeya auraient empochÃ© une somme avoisinant 1 million et demi de dollar.La ministre des finances Mme Nizigama elle aussi est citÃ©e dans ce dossier de dilapidation des fonds publics. Lâ€™inspection de lâ€™Etat avait annoncÃ© dans son rapport quâ€™elle devra remettre dans les caisses de lâ€™Etat une somme dÃ©passant lÃ©gÃ¨rement 300 millions de franc burundais.